

CABINET BERNARD PARIS

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
DIPLOMÉ DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS
DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE MARSEILLE

2, Boulevard Gustave Ganay 13009 Marseille
Téléphone : 04 91 76 01 02
Télécopie : 04 91 77 86 01

TOURING AUTOMOBILES SA

Société Anonyme au capital de 250.000 F

Siège social :

Pôle d'Activité Commerciale

Rue Armand Borilli , La Pioline- 13090 Les Milles

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS SUR LES APPORTS PARTIELS D'ACTIF EFFECTUES

AUX SOCIETES TOURING AUTOMOBILES SARL
ODICEE AIX SARL
COLOR CAR AIX SARL

RECEVU GTC AIX N° 2939 U le 7 JUIL. 1998

RECEVU 335 352 191₁

86 0245

TOURING AUTOMOBILES SA
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS
SUR LES APPORTS PARTIELS D'ACTIF EFFECTUES
AUX SOCIETES TOURING AUTOMOBILES SARL
ODICEE AIX SARL
COLOR CAR AIX SARL

En exécution de la mission de Commissaire aux Apports qui m'a été confiée par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce d'Aix-en-Provence en date du 16 Décembre 1997, je vous présente mon rapport sur l'appréciation de la valeur des apports partiels d'actifs devant être effectués par votre société TOURING AUTOMOBILES SA aux trois SARL dénommées TOURING AUTOMOBILES SARL, ODICEE AIX SARL et COLOR CAR AIX SARL.

I - EXPOSE SUR L'OPERATION PROJETEE

1 - But de l'opération

L'opération consiste en l'apport de trois branches autonomes complètes d'activité :

- L 'activité "Concession Volkswagen" à la société "TOURING AUTOMOBILES SARL"
- L 'activité "Concession Audi" à la société "ODICEE AIX SARL"
- L 'activité Carrosserie à la société "COLOR CAR AIX SARL"

Chaque branche comprenant l'ensemble des fonctions commerciales et techniques relevant de sa propre activité.

Cet apport sera rémunéré par des titres correspondants aux augmentations de capital effectuées par chaque société bénéficiaire de l'apport.

Cette opération permettra de séparer et d'individualiser les trois activités du groupe TOURING AUTOMOBILES et, en assurer ainsi une gestion plus rationnelle.

2 - Propriété et jouissance

Votre société deviendra propriétaire des titres de chaque société à compter du jour de l'approbation des apports par votre assemblée.

3.- Aspects juridique et fiscal

Sur le plan juridique, cette opération est soumise au régime juridique de droit commun des augmentations de capital par apport en nature.

Fiscalement, l'opération est placée sous le régime de faveur des fusions prévu à l'article 210 A du Code Général des Impôts.

II - DESCRIPTION ET EVALUATION DES APPORTS

Aux termes du traité d'apport signé par les organes de direction des quatre sociétés, les actifs apportés et les passifs pris en charge s'établissent ainsi :

(Valeurs en Francs)

ACTIF	TOURING SARL	ODICEE SARL	COLOR CAR
Fonds de commerce	4.400.000	1.200.000	370.000
Fonds de commerce Gardanne	250.000		
Logiciel	2.480		
Total valeurs incorporelles	4.652.480	1.200.000	370.000
Immobilisations financières	51.363		
Agencement terrains	48.164		201.315
Agencement constructions	1.399.314		
Installations techniques	54.655	1.075	10.103
Matériel auto	115.592		1.695
Total valeurs corporelles	1.669.088	1.075	213.113
En cours de production	14.419	114.157	
Production intermédiaire	99.522		
Stocks	8.572.232	4.804.563	68.594
Total Stocks	8.686.173	4.918.720	68.594
Autres créances	550.000	60.616	60.466
Disponibilités	7.843	36	778
Total	15.565.584	6.180.447	712.951

PASSIF PRIS EN CHARGE	TOURING SARL	ODICEE SARL	COLOR CAR
Provisions pour risques	262.000		
Emprunts	882.665		178.043
Clients créditeurs	432.128	198.476	
Dettes fournisseurs	6.667.160	3.811.329	26.513
Dettes fiscales et sociales	813.951	120.642	218.395
Produits constatés d'avance	7.680		
Total	9.065.584	4.130.447	422.951

ACTIF NET APPORTE	TOURING SARL	ODICEE SARL	COLOR CAR
Actif	15.565.584	6.180.447	712.951
Passif	- 9.065.584	- 4.130.447	- 422.951
Actif Apporté	6.500.000	2.050.000	290.000

Les biens apportés et les passifs pris en charge ont été repris à leur valeur nette comptable, sur la base des états financiers au 31 Décembre 1997 à l'exception du fonds de commerce.

1 - Evaluation des fonds de commerce

Les fonds de commerce ont été valorisés à partir de la rentabilité dégagée par chaque branche d'activité apportée. Les coûts directs ont été déduits de la marge commerciale réalisée en 1997 dans chaque secteur. Les opérations financières et exceptionnelles n'ont pas été intégrées dans le calcul du résultat par branche. L'impôt sur les sociétés a été calculé à partir du résultat ainsi constaté.

Les fonds de commerce ont été valorisés sur la base de 3 fois le résultat net de chaque branche, soit :

	Activité Volkswagen	Activité Audi	Activité Carrosserie
Résultat net de la Branche	1.470.584	410.244	124.729
Multiplicateur	3	3	3
Evaluation du fonds	4.411.752	1.230.762	374.188
Arrondi à	4.400.000	1.200.000	370.000

2 - Autres éléments d'actif et de Passif

Toutes les immobilisations apportées correspondantes sont destinées à l'exploitation des trois branches d'activité.

Les autres éléments d'actif et de passif apportés (Stock /Clients/Fournisseurs/Dettes fiscales et sociales) correspondent au cycle d'exploitation des même branches d'activité.

III - VERIFICATIONS EFFECTUEES

J'ai effectué les diligences que j'ai estimé nécessaires selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes pour :

- Vérifier la réalité des actifs apportés et des passifs pris en charge.
- Contrôler la valeur attribuée aux apports.
- M'assurer que les événements intervenus pendant la période de rétroactivité n'étaient pas de nature à remettre en cause l'évaluation des apports.

IV - CONCLUSION

Je n'ai pas d'autre observation à formuler sur la valeur globale des apports décrits ci-dessus, dont le total s'élève à :

- a) 6.050.000 F pour la branche d'activité Volkswagen
- b) 2.050.000 F pour la branche d'activité Audi
- c) 290.000 F pour la branche d'activité Carrosserie

La valeur globale des apports correspond au moins à la valeur au nominal des parts à recevoir de la part des trois sociétés bénéficiaires des apports. Il n'y a pas de création de prime d'émission de la part de ces sociétés.

Fait à Marseille le 15 Juin 1998

Bernard PARIS
Le Commissaire aux Apports

